



Cahiers
de recherches
médiévales et
humanistes

Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies
Comptes-rendus | 2013

1511-2011, *Philippe de Commynes, droit, écriture : deux piliers de la souveraineté*, éd. Joël Blanchard

Antoine Calvet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/crm/13188>

DOI : 10.4000/crm.13188

ISSN : 2273-0893

Éditeur

Classiques Garnier

Référence électronique

Antoine Calvet, « 1511-2011, *Philippe de Commynes, droit, écriture : deux piliers de la souveraineté*, éd. Joël Blanchard », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne], Comptes-rendus, mis en ligne le 28 décembre 2013, consulté le 15 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/crm/13188> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/crm.13188>

Ce document a été généré automatiquement le 15 octobre 2020.

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes

1511-2011, Philippe de Commynes, droit, écriture : deux piliers de la souveraineté, éd. Joël Blanchard

Antoine Calvet

RÉFÉRENCE

1511-2011, *Philippe de Commynes, droit, écriture : deux piliers de la souveraineté*, éd. Joël Blanchard, Genève, Droz, 2012, 377p.
ISBN 978-2-600-015431

- 1 Sous les auspices de l'ANR *Juslittera* s'est tenu à Orléans les 17 et 18 mars 2011 un colloque important sur Philippe de Commynes organisé et présenté par Joël Blanchard, lequel a contribué largement au renouvellement de la critique du mémorialiste, engagée depuis une quinzaine d'années¹. Publié dans le présent ouvrage par les éditions Droz, ce colloque était l'occasion de faire le point sur un auteur pivot à ce moment précis, officiel et solennel où l'on célébrait le 500^e anniversaire de sa mort. Son argument principal, le fil de son déroulé, suit un plan marqué par l'interdisciplinarité, croisant les approches littéraire, juridique et historique de l'œuvre de Commynes.
- 2 Avec Machiavel (1469-1527) et bien avant Clausewitz ou Carl Schmitt, Philippe de Commynes amorce une réflexion sur la politique, sur le « grand jeu », réflexion d'autant plus féconde et riche d'enseignements qu'elle se situe entre Moyen Âge et Renaissance et qu'elle est formulée par un homme, tour à tour curieux et intéressé, qui sert deux maîtres opposés l'un à l'autre, deux figures antinomiques du pouvoir.
- 3 Le volume est divisé en quatre sections : 1) *L'Écriture commynienne* ; 2) *Pragmatique politique* ; 3) *Commynes, l'Européen : Regards croisés* ; 4) *La lecture des Mémoires : Passeurs et héritiers*.
- 4 Dans le premier texte, Irit Ruth Kleiman (« Lettres et procès dans les *Mémoires* : l'intertexte commynien », p.15-32) revient sur la description du procès et de

l'exécution du duc de Saint-Pol dans les *Mémoires*, l'occasion pour le Conseiller de songer à sa propre condition d'homme « tenu au roi », pris entre « deux loyautés contradictoires » (p. 31). Jan Dumolyn (« Philippe de Commines et les Discours politiques », p. 33-55) s'attache ensuite à marquer l'originalité du discours politique de Commines, « le premier à parler de politique en tant que tel » (p. 36). Par une étude serrée du vocabulaire, il montre en quoi, se défiant des clichés du temps, Commines développe une philosophie politique dialectique, au sein de laquelle la Providence « assure l'équilibre entre les parties adverses » (p. 47). Ses origines flamandes auraient alors joué un rôle essentiel dans la maîtrise du discours, reflet d'une parole orale qu'il fut le premier à reproduire dans une œuvre littéraire. Dans son analyse du « rituel en écriture », (p. 57-68), Joël Blanchard porte l'attention sur le thème de la « foi jurée ». Entre confidences et formulations juridiques, les *Mémoires*, dictés à partir de notes, sont nés de la foi jurée à Louis XI.

- 5 Frédéric Martin (« Jouer le jeu ou se jouer de ses règles : la pratique du droit selon Philippe de Commines », p. 71-87) ouvre la deuxième partie (*Pragmatique politique*) en dévoilant comment, dans le récit commynien, au contact de la réalité politique, le droit devient un « droit désenchanté » (p. 87) sans cesser pour autant d'être au service des hommes et rapporté à leur jugement. Là encore, l'aspect subjectif des *Mémoires* se manifeste par sa considération originale du problème. Pour sa part, Franck Collard s'intéresse au poison dans l'œuvre de Commines (« Le venin occulté ? L'empoisonnement entre puissants dans les *Mémoires* de Commines », p. 89-103), et constate qu'il n'y occupe qu'une place infime dans son analyse de la politique des princes. C'est à peine s'il en dénonce les effets plutôt comme une psychose des souverains que comme arme politique (p. 101). Dans sa contribution, Jean-Louis Fournel s'interroge sur les violences de guerre chez Commines (« Les violences de guerre dans les *Mémoires* de Commines : contribution à une histoire de la violence prémoderne », p. 105-125). La guerre ouvre une page dans la vie des hommes où les brutalités prennent une couleur particulière. Elle délimite des rapports que l'on qualifiera plus tard « de force ». La guerre éclair de Charles VIII en Italie impressionna tant le Conseiller qu'elle lui parut l'ouvrage même du bras divin. De ce fait, il résultait que la guerre pouvait valoir par son caractère anti-tyrannique et, par là, elle était justifiée. Dans un essai à quatre mains, Christoph Mauntel et Klaus Oschema (« Le prince, l'affect et le politique : Commines et les émotions », p. 127-143) concentrent leur étude des *Mémoires* sur le « paradigme émotionnel », reconnaissant en fin d'analyse que si Commines défend un idéal classique, celui de la maîtrise des affects, il le conforte par des arguments pragmatiques, mis au service des exigences de la nécessité, maîtresse de la politique (p. 143). Cédric Michon éclaire, lui, la question du gouvernement de Louis XI (« Commines et le Conseil », p. 145-262). Le Conseil du roi, en effet, en constitue le principal organe. L'influence des grands officiers se mesure à leur présence en son sein. Considérant que, dans le cas particulier de Louis XI, son intelligence le place au-dessus de ses conseillers, Commines estime que le Conseil n'a de force de décision que dans le cas d'un roi étourdi et mené par ses passions. Sur ce point, sa philosophie coule de source : « le roi doit s'aider de son Conseil, mais il doit toujours en être le maître » (p. 162).
- 6 La troisième partie (*Commines l'Européen : Regards croisés*) commence avec la contribution de Gilles Lecuppre (« De l'ennemi séculaire au serviteur ingrat : regards croisés d'historiens sur les royaumes de France et d'Angleterre au temps de Commines », p. 165-177). Avec Commines, explique-t-il, émerge une vision politique

qui brouille les cartes des historiens français et de leurs homologues anglais. Certes, Commines reconnaît à l'Anglais ses qualités guerrières, Crécy et Azincourt en fournissent la preuve, mais les guerres civiles (Guerre des Deux Roses) ont abouti à une éclipse de l'Angleterre dans le jeu international. Si Commines en juge avec prudence et soulagement, le regard d'un humaniste anglais comme Thomas More (1478-1535) sur la France est plus ironique. Poursuivant la réflexion de Lecuppre sur les rapports entre l'Angleterre et Commines, Jean-Philippe Genet (« Commines et les événements d'Angleterre », p. 179-199) note que ce dernier s'y intéresse de manière superficielle, sans entrer dans des considérations plus élaborées. Pourtant, son intuition, son intelligence ont perçu ce qui fait des deux pays deux ensembles différents, une leçon dont saura profiter la postérité. Comparant l'œuvre de Commines à celle d'un autre flamand, observateur du monde politique comme lui, Philippe Wielant, Marc Boone (« Philippe de Commines et le monde urbain », p. 201-224) en conclut que l'un et l'autre ont forgé des instruments d'analyse qui devaient, par la suite, tracer la route à la « génération d'Erasmus » (p. 224). Commines se rendit une fois en Castille, une visite discrète qui ne laissa guère de traces. Cependant, estime Stéphane Péquignot (« Les Espagnes de Commines », p. 225-246), on peut distinguer trois Espagnes dans l'univers de Commines : une première Espagne liée à ce déplacement passablement énigmatique ; la deuxième, l'Espagne des *Lettres* et des *Mémoires*, où il se montre fin analyste de sa mutation ; la troisième, enfin, accordée à la réception des *Mémoires* en Castille où ils acquièrent très vite une grande notoriété. Si l'Espagne, si même l'Angleterre ne comptent pas comme espaces proprement comminiens, il n'en va pas de même avec l'Italie. Patrick Gilli (« Commines et les structures de la diplomatie à travers le cas italien », p. 247-264) fait remarquer dans son intervention qu'entre les diplomates italiens et Commines, fondée sur « une sorte d'esprit de corps », une relation mutuelle de confiance s'est établie, confirmée par les talents de médiateur du conseiller de Louis XI. Commines tisse des liens avec les Médicis autant par amitié pour Laurent que par de solides intérêts financiers communs.

- 7 La quatrième et dernière partie (*La lecture des Mémoires : Passeurs et héritiers*) permet de planter le décor du dernier Commines, celui qu'a retenu, commenté et utilisé la postérité. Nadine Kuperty-Tsur (« Les *Mémoires* de Commines : précurseurs et modèles du genre », p. 267-284) étudie le problème que posent les *Mémoires* exposés au jugement des historiens. Si nourri de la pertinence de son expérience, Commines s'efforce de rendre clair un passé dense et obscur, comme tous les mémorialistes, dont il reste le précurseur et le modèle, il ne fait jamais que livrer sa vérité, « sincère vision du monde » (p. 284). Philippe Desan (« Des *Mémoires* de Commines aux *Essais* de Montaigne : réflexion sur des genres », p. 285-300) enchaîne en mettant l'accent sur les concordances entre Commines et Montaigne. Il parvient à déterminer plusieurs similitudes entre les *Essais* et les *Mémoires*, ainsi qu'entre les personnalités des deux écrivains, heureux possesseurs, l'un et l'autre, d'« une vue d'en haut » (p. 288)². Il déduit de ce face à face l'idée que l'expérience du « moi » transforme l'histoire en histoires. Par l'intermédiaire de l'essai, le moi s'universalise et se place « en seul garant de la vérité historique » (p. 300). Dans l'article suivant, Michael Jones (« The Reception of the *Mémoires* of Philippe de Commines in Early Modern Britain », p. 301-341) s'attache à repérer quelles voies empruntent en Angleterre les *Mémoires* aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, qui les lisent et pourquoi cela est si signifiant. Un tableau des éditions, exhaustif, depuis la traduction de Thomas Danett (1596), illustre son propos. Catherine Emerson s'arrête sur la question des recueils historiques du XIX^e siècle (« Qui a lu

Commynes au XIX^e siècle ? », p. 343-354) et note qu'obsédés par le nationalisme, les historiens de cette époque hésitent à considérer Commynes comme un français à part entière, le soupçon de trahison n'étant jamais vraiment effacé. La dernière contribution, celle de Philippe Rigaud (« *Une galeasse qui estoit myenne, la Nostre Dame sainte Marie* de Philippe de Commynes », p. 355-368), concerne la galéasse de Commynes, « compromis entre galère et nef » (p. 357), dont l'artillerie écrasa les troupes de Frédéric d'Aragon en 1494, dans le golfe de Rapallo (p. 360).

- 8 Voilà donc un ensemble bien conçu, bien présenté, ayant vocation à enrichir les études sur Philippe de Commynes ; ce d'autant plus que cette manifestation scientifique est la première de cette ampleur. S'il fallait caractériser l'image de Commynes proposée par ce livre, nous dirions que beaucoup de contributions tendent à souligner la cohérence du projet commynien, alliant la réflexion à l'action et prônant le primat du politique sur la technique purement diplomatique et son pendant juridique.

NOTES

1. L'édition critique du corpus commynien est en cours d'achèvement à Genève. J. Blanchard est, entre autres, l'éditeur des *Mémoires* paru chez Droz en 2007 dans la collection des *Textes Littéraires Français*, ainsi que des *Lettres* parues en 2001 dans la même collection. On lui doit également un *Philippe de Commynes* chez Fayard (2006).
2. Montaigne citait Commynes à trois reprises dans les *Essais*, les *Mémoires* appartenant à sa bibliothèque (cf. Michel de Montaigne, *Les Essais*, éd. Villey-Saulnier, P.U.F., 2004, p. LVI).